

Communiqué de presse

Zurich, le 27 novembre 2023

Prolongation du délai de souscription Avobis Swiss Residential Fund

- Période de souscription : jusqu'au vendredi 22 mars 2024 (12h00)
- Volume d'émission : CHF 50 millions
- Commission d'émission échelonnée selon le volume de souscription
- Objectif de distribution stable et à long terme de plus de 3%.
- Concentration sur des immeubles résidentiels neufs ou en excellent état et ayant un bon taux d'occupation

Avobis Invest AG prolonge la période de souscription pour la première émission de son fonds immobilier. L'accueil réservé par le marché à la première émission est bon, mais la situation du marché dans son ensemble reste difficile. C'est pourquoi Avobis Invest a décidé de prolonger la période de souscription jusqu'en mars 2024. Ainsi, les investisseurs qui souhaitent ajuster leur stratégie de placement en 2024 et renforcer l'allocation dans le domaine de l'immobilier résidentiel peuvent également participer à la première émission d'Avobis Swiss Residential Fund.

Malgré les défis actuels du marché immobilier, l'accueil réservé jusqu'à présent à la première émission de l'Avobis Swiss Residential Fund est positif. La situation actuelle apporte des opportunités intéressantes, en particulier pour les emplacements et les objets privilégiés pour le fonds, qui résultent de la baisse des prix des transactions. C'est pourquoi Avobis Invest prolonge le délai de souscription jusqu'au 22 mars 2024. Le fonds offre la possibilité d'investir dans un nouveau produit composé exclusivement d'immeubles à l'état neuf. La capacité de distribution est ainsi garantie et les risques de remise en état pour les cinq à dix prochaines années sont réduits au minimum. Il n'y a pas d'entretien accumulé et les objets répondent déjà aux exigences ESG nécessaires.

Objectif et stratégie de placement Avobis Swiss Residential Fund

Le fonds vise à atteindre un volume d'environ CHF 500 millions en l'espace de cinq ans. Le compartiment Avobis Swiss Residential Fund s'adresse à des investisseurs qualifiés domiciliés en Suisse (au sens de l'art. 10 al. 3 LPCC). L'objectif est d'atteindre un volume d'émission d'environ 50 millions de CHF. PVB Pernet von Ballmoos AG est la direction du fonds de la SICAV à gestion externe, tandis qu'Avobis Invest AG est responsable de la gestion d'actifs et de la distribution en tant que gestionnaire de fortune collective. La Banque Cantonale Vaudoise fait office de banque dépositaire. Il n'est pas prévu que le véhicule de placement soit coté en bourse.

« L'Avobis Swiss Residential Fund est une option attrayante, en particulier pour les investisseurs qui misent sur l'immobilier en tant que catégorie de placement stable et à forte distribution et qui souhaitent passer des fonds immobiliers cotés en bourse, très volatils, à des produits basés sur la VNI et non cotés », souligne Ramon Scussel, Head Investment Products.

Tous les documents relatifs à l'émission sont disponibles ici :

- [Fact Sheet Avobis Swiss Residential Fund](#)
- [Présentation aux investisseurs](#)
- [Bulletin de souscription](#)
- [Site web](#)

Contact marketing

Nicole Fankhauser
Responsable Marketing & Communication
Tél. +41 58 255 39 42
nicole.fankhauser@avobis.ch

Investor Relations

Raffaele Cannistrà
Investor Relations & Fundraising
Tél. +41 58 255 39 30
raffaele.cannistra@avobis-invest.ch

Sur Avobis Invest AG

En tant que gestionnaire de fortune collective, Avobis Invest AG gère de manière professionnelle et sûre des hypothèques et des placements immobiliers pour le compte d'investisseurs institutionnels et de bailleurs de fonds. Plus de 25 collaborateurs gèrent un portefeuille d'environ 12 milliards de CHF. Avobis Invest AG est une filiale à 100% d'Avobis Group AG.

A propos d'Avobis Group SA

Avec un volume de prêts et de biens immobiliers gérés atteignant respectivement CHF 12 milliards et CHF 14 milliards, Avobis Group SA est le leader en Suisse des solutions immobilières et financières indépendantes, intégrées et basées sur la technologie.

Grâce à son savoir-faire de longue date et à sa très bonne connaissance du marché associés à l'intelligence des données, Avobis Group est un excellent partenaire pour les investisseurs institutionnels et privés, à qui il propose des solutions d'avenir sur mesure tout au long de la chaîne de valeur immobilière. Sur sa plateforme immobilière indépendante Property Captain ouverte aux prestataires tiers, l'entreprise offre à ses clientes et clients un accès à des produits et services innovants adaptés à leurs besoins, en lien avec l'habitat et le financement de leur propre logement.

Avobis Group SA compte 25 ans d'expérience. Son siège est à Zurich et elle emploie près de 350 spécialistes de l'immobilier et des technologies sur 15 sites en Suisse.

Disclaimer

L'Avobis Real Estate Funds SICAV est une SICAV de droit suisse à gestion externe du type "fonds immobilier" et est autorisée à la distribution exclusivement en Suisse. La direction du fonds est Pvb Pernet von Ballmoos AG, Zollikerstrasse 226, 8008 Zurich. La banque dépositaire est la Banque Cantonale Vaudoise, Place St.-François, 1001 Lausanne. Le compartiment Avobis Swiss Residential Fund n'est pas un produit financier durable approuvé par la FINMA. Les informations contenues dans ce document sont destinées à l'usage exclusif du destinataire. Toute reproduction partielle ou totale de ces informations est interdite sans l'autorisation écrite d'Avobis. Les informations qu'il contient sont fournies à des fins publicitaires. Elles ne constituent pas un conseil en investissement, ne se basent pas d'une autre manière sur une prise en compte de la situation personnelle du destinataire et ne sont pas non plus le résultat d'une analyse financière objective ou indépendante. Les informations fournies ne sont pas juridiquement contraignantes et ne constituent ni une offre ni une invitation à conclure une transaction financière. Les placements ne doivent être effectués qu'après une lecture approfondie du prospectus actuel et/ou du règlement de placement, des statuts, de la fiche d'information de base (FIB) ainsi que du rapport annuel ou semestriel actuel, qui peuvent être obtenus gratuitement auprès de la direction du fonds ou de la banque dépositaire. Ces informations ont été rédigées par Avobis Invest AG et/ou les entreprises qui lui sont liées (ci-après Avobis) avec le plus grand soin et en toute bonne foi. Les informations et opinions contenues dans ce document représentent le point de vue d'Avobis au moment de sa rédaction et peuvent être modifiées à tout moment et sans préavis. Elles proviennent de sources considérées comme fiables. Avobis ne donne aucune garantie quant au contenu et à l'exhaustivité des informations et décline toute responsabilité pour les pertes résultant de l'utilisation des informations. Sauf mention contraire, tous les chiffres ne sont pas vérifiés. La valeur et le rendement des parts peuvent baisser et augmenter. Ils sont influencés par la volatilité du marché et les fluctuations des taux de change. L'évolution passée de la valeur et du rendement ne constitue pas un indicateur de leur évolution actuelle ou future. L'évolution de la valeur et du rendement ne tient pas compte des éventuels coûts et frais encourus lors de l'achat, du rachat et/ou de la conversion des parts. Ni les présentes informations ni leurs copies ne peuvent être envoyées ou emportées aux États-Unis d'Amérique, ni distribuées aux États-Unis d'Amérique ou remises à des US Persons (au sens de la Regulation S du US Securities Act de 1933, tel que modifié).